

Société de gestion : AGICAM

Siège social : 14 rue Auber - 75009 Paris

Dépositaire : Caceis Bank France

Sommaire

ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| RAPPORT DE GESTION | |
|---|----|
| Identification de l'OPC | 3 |
| Politique d'investissement | 7 |
| Frais de gestion | 12 |
| COMPTES ANNUELS | |
| Bilan Actif | 13 |
| Bilan Passif | 14 |
| Hors-Bilan | 15 |
| Compte de résultat | 16 |
| COMPTES ANNUELS - ANNEXE | |
| Règles et méthodes comptables | 17 |
| Evolution de l'actif net | 19 |
| Ventilation des souscriptions / rachats | 20 |
| Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument | 21 |
| Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan | 21 |
| Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle | 22 |
| Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan | 22 |
| Ventilation par nature des créances et dettes | 23 |
| Complément d'information | 24 |
| Affectation du résultat | 27 |
| Résultats et autres éléments | 29 |

| Inventaire Détaillé | 30 |
|------------------------------------|----|
| RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES | |
| Certification | 31 |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

(Code AMF : Part A : 990000097549) Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français géré par Agicam – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

Le FCPE « ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT » classé dans la catégorie « Actions internationales » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « CARMIGNAC INVESTISSEMENT »

(part A EUR Acc, code ISIN : FR0010148981) géré par CARMIGNAC GESTION, également classé dans la catégorie « Actions internationales ». Il est à ce titre investi en totalité et en permanence en actions de cet OPCVM et à titre accessoire en liquidités.

La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

« Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.

L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis.

Le fonds est un fonds de classification «actions internationales », investi sur les places financières du monde entier et dont les principaux moteurs de performance sont les suivants :

- Les actions: le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% au moins de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus)
- Les devises : le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. L'exposition nette en devises peut s'élever à 125 % de l'actif net.

L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité

Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés

Cette part est une part de capitalisation.

Le fonds peut investir à titre accessoire dans des titres de créances négociables et dans des obligations.

La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +5. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.

Les produits dérivés : le fonds peut utiliser, en vue de couvrir, d'arbitrer, et/ou d'exposer le portefeuille, des instruments financiers à terme (notamment actions, taux et devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.

Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. »

Souscripteurs concernés par la Part A : Salariés d'entreprises dont l'effectif est inférieur ou égal à 1000 salariés.

Le fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est calculée en euro chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée après calcul de la valeur liquidative de l'OPCVM maître « CARMIGNAC INVESTISSEMENT ».

Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

<u>Recommandation</u>: La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Profil de risque et de rendement :

2

3

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement
plus faible

A risque plus élevé,

rendement potentiellement
plus élevé

4

5

6

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »:
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement de l'OPCVM maître en raison de son exposition permanente aux actions internationales à hauteur d'au moins 60 % de son actif net. Le profil de risque et de rendement du FCPE nourricier n'est pas différent de celui de l'OPC maître et est par conséquent classé dans la catégorie [5].

7

« Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré. »

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans son prospectus.

Frais:

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

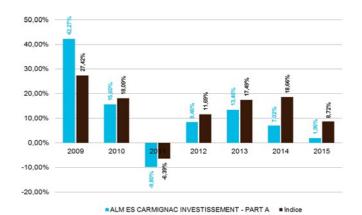
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | | |
|--|-------|--|
| Frais d'entrée 5,00 % | | |
| Frais de sortie Néant | | |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. | | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | | |
| Frais courants 2,24 % (*) | | |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | | |
| Commission de performance | Néant | |

Les **frais d'entrée et de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

- (*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2015 pour ce type de Part A ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :
- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds

Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures ;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées;
- la part A du fonds ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT a été créée en 2008 ;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.
- les performances affichées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité. A compter du 08/02/2016, le FCPE au travers de son investissement dans le fonds maître, a modifié sa stratégie d'investissement et son profil rendement/risque.

Informations pratiques:

- Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE
- Teneur de compte : désigné par l'entreprise
- Forme juridique : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE (règlement/rapport annuel/documents périodiques): Agicam 14, rue Auber,
 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM maître (prospectus/rapport annuel/documents périodiques) :
 CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme, 75001 PARIS
- Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Agicam 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site internet www.agicam.fr
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.agicam.fr).
- Catégories de parts : Ce FCPE est constitué d'autres types de parts.
- Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance, à l'exception des modifications consécutives à une mutation du fonds maître.
 Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
 - 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise (ou du groupe), élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise (ou le comité central) ou par les représentants des organisations syndicales ou par les délégués du personnel,
 - 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'Agicam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2016.



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

(Code AMF : Part B : 990000110129)
Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Fonds d'épargne salariale géré par Agicam – Groupe AG2R LA MONDIALE

Objectifs et politique d'investissement :

Le FCPE « ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT » classé dans la catégorie « Actions internationales » est un FCPE nourricier de l'OPCVM maître « CARMIGNAC INVESTISSEMENT » (part A, code ISIN: FR0010148981) géré par CARMIGNAC GESTION, également classé dans la catégorie « Actions internationales ». Il est à ce titre investi en totalité et en permanence en actions de cet OPCVM et à titre accessoire en liquidités.

La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison des frais de gestion propres au nourricier.

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

« Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.

L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis. Le fonds est un fonds de classification «actions internationales », investi sur les places financières du monde entier et dont les principaux moteurs de performance sont les suivants :

- Les actions: le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% au moins de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus)
- Les devises: le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. L'exposition nette en devises peut s'élever à 125 % de l'actif net.

L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité

Le gérant pourra utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés.

Cette part est une part de capitalisation.

Le fonds peut investir à titre accessoire dans des titres de créances négociables et dans des obligations.

La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +5. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.

Les produits dérivés : le fonds peut utiliser, en vue de couvrir, d'arbitrer, et/ou d'exposer le portefeuille, des instruments financiers à terme (notamment actions, taux et devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau anticipé d'effet de levier de 2 couplé à la limite de VaR du fonds, qui ne doit pas être supérieure à 2 fois celle de l'indicateur de référence.

Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.»

Souscripteurs concernés par la Part B : Salariés d'entreprises dont l'effectif est strictement supérieur à 1000 salariés.

Le fonds capitalise ses revenus

La valeur liquidative est calculée en euro chaque vendredi conformément au règlement du fonds. Les rachats sont exécutés chaque semaine sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu) selon les dispositifs mis en place dans l'entreprise. Les demandes, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser directement au teneur de comptes conservateur de parts et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée après calcul de la valeur liquidative de l'OPCVM maître « CARMIGNAC INVESTISSEMENT ».

Les avoirs sont indisponibles pendant 5 ans ou jusqu'au départ à la retraite, sauf cas de rachat anticipé prévus par la réglementation.

<u>Recommandation</u>: La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce fonds pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette échéance.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement
plus faible

rendement potentiellement
plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;
- les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Cette classification reflète le profil de risque et de rendement de l'OPCVM maître en raison de son exposition permanente aux actions internationales à hauteur d'au moins 60 % de son actif net. Le profil de risque et de rendement du FCPE nourricier n'est pas différent de celui de l'OPC maître et est par conséquent classé dans la catégorie [5].

« Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré. »

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans son prospectus.

Frais:

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

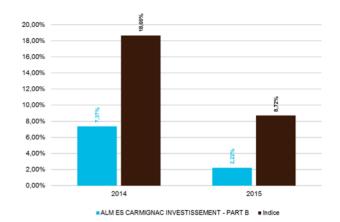
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | | |
|--|--------|--|
| Frais d'entrée | 5,00 % | |
| Frais de sortie Néant | | |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. | | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | | |
| Frais courants 1,96 % (*) | | |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | | |
| | | |

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son entreprise le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

- (*) Le chiffre des **frais courants** communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2015 pour ce type de Part B; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :
- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, sauf dans le cas de frais d'entrée/ de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter aux articles 16 et 17 du règlement du fonds.

Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures;
- les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées; les frais d'entrée ont été exclus du calcul des performances passées;
- la part B du fonds ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT a été créée en 2013;
- la monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.
- les performances affichées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité. A compter du 08/02/2016, le FCPE au travers de son investissement dans le fonds maître, a modifié sa stratégie d'investissement et son profil rendement/risque.

Informations pratiques :

- Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE
- Teneur de compte : désigné par l'entreprise
- Forme juridique : fonds d'épargne salariale multi-entreprises
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE (règlement/rapport annuel/documents périodiques) : Agicam 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site Internet www.agicam.fr
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM maître (prospectus /rapport annuel/documents périodiques) :
 CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme, 75001 PARIS
- Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Agicam 14, rue Auber, 75009 Paris ou sur le site internet www.agicam.fr
- La législation fiscale du pays d'origine du fonds (France) peut avoir un impact sur les investisseurs.
- Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.agicam.fr).
- Catégories de parts : Ce FCPE est constitué d'autres types de parts.
- Rôle, composition et mode de désignation du conseil de surveillance : le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds, l'examen de la gestion financière, administrative et comptable et l'adoption de son rapport annuel. Les modifications du règlement du fonds nécessitant un agrément de l'AMF ne peuvent être décidées sans l'accord préalable du conseil de surveillance, à l'exception des modifications consécutives à une mutation du fonds maître.

 Le conseil de surveillance est composé pour chaque entreprise (ou groupe) de :
 - 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise (ou du groupe), élu directement par les porteurs de parts, ou désigné par le comité d'entreprise (ou le comité central) ou par les représentants des organisations syndicales ou par les délégués du personnel,
- 1 membre représentant l'entreprise (ou le groupe), désigné par la direction de l'entreprise (ou du groupe).
- La responsabilité d'Agicam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Agicam est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2016.

Politique d'investissement

I. Politique de gestion

1. Scénario macroéconomique

La croissance mondiale a nettement accéléré en fin d'année (3,1% au 3^{ème} trimestre) après un début d'année un peu faible (respectivement 2,2% et 2,6% au 1^{er} et 2^{ème} trimestre).

Aux États-Unis, la consommation privée a ralenti en début d'année malgré la solidité du marché du travail et la faiblesse des prix du pétrole, pour fortement rebondir par la suite. Le commerce extérieur a aussi été un important moteur de croissance au 3^{ème} trimestre. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait cependant rester bien inférieure à la moyenne historique en atteignant environ 1,7%.

En zone euro, l'activité s'est maintenue vers 1,5% toute l'année. L'économie espagnole est restée très dynamique (environ 3,2% de croissance annuelle) alors que l'Italie peine à accélérer (1,0%). En Allemagne, l'activité a ralenti en milieu d'année ; mais la croissance devrait tout de même rester à environ 1,8% en moyenne annuelle. En France, le PIB avait fortement progressé en début d'année (2,4% au 1^{er} trimestre) pour ensuite nettement ralentir, affecté par la faiblesse de la consommation. La croissance annuelle devrait à peine dépasser 1%.

En mars, afin de relancer l'inflation et le crédit au secteur privé, la BCE a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire : une baisse de ses taux directeurs, des opérations de refinancement à long terme des banques et une augmentation des achats obligataires à 80 Mds par mois, dont des titres de dette privée non bancaire. En décembre elle a prolongé le programme d'achat d'actifs delà de mars 2017, mais à un rythme réduit de 60 Mds par mois, jusqu'à la fin de l'année 2017 (au moins).

Après plusieurs mois de recul des prix, l'inflation est redevenue positive vers le milieu d'année et a atteint 1,1% en glissement annuel en décembre. Cependant, l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) est restée faible (0,9%).

Au Royaume-Uni, la croissance n'a pas montré de signe tangible de ralentissement depuis l'annonce du Brexit : le PIB a progressé de 2,3% au 3^{ème} trimestre. Au Japon, la croissance a été plus forte qu'attendue au premier semestre, mais devrait rester modeste sur l'ensemble de l'année (1%). En Chine, la croissance a temporairement ralenti au 1^{er} trimestre (4,9%) mais est repassée au-dessus de 7% sur le reste de l'année, grâce au dynamisme de la demande domestique. Le bilan est contrasté parmi les autres pays émergents : l'Inde enregistre toujours une croissance supérieure à 7%, la Russie semble sortir de récession ; mais l'économie brésilienne se contracte toujours.

Marchés financiers : performances positives des actions et des obligations

Les taux monétaires européens ont fortement baissé en début d'année, avec la baisse du taux de dépôt de la BCE à -0,40%. Depuis, ils se sont stabilisés sur des niveaux très négatifs. L'EONIA s'établit à -0,33% fin 2016 et l'Euribor 3 mois à -0,32%. Tout au long du 1^{er} semestre 2016, les taux longs ont baissé pour atteindre des points bas historiques au cours de l'été, en zone euro comme aux États-Unis. Cette tendance s'est inversée à l'automne et surtout après l'élection de Donald Trump, les marchés anticipant une politique monétaire moins accommodante, en réponse à l'accélération de l'inflation et l'assouplissement (éventuel) de la politique budgétaire américaine. La Fed n'a procédé qu'à une seule hausse de taux dans l'année (en décembre), mais a en effet durcit le ton en décembre en indiquant 3 hausses pour 2017.

Les taux 10 ans américains, qui avaient atteint un point bas à 1,36% en juillet, sont fortement remontés en terminant l'année à 2,44%. La remontée des taux aux États-Unis a en partie entraîné les taux européens, mais dans une moindre mesure étant donné la politique monétaire toujours très accommodante de la BCE. Les taux 10 ans en France s'établissent ainsi à 0,68% fin 2016, après avoir baissé jusqu'à 0,10% en juillet ; les taux 10 ans allemands, négatifs tout au long du 3ème trimestre, sont remontés à 0,21%. Cependant, cette remontée n'a pas compensé la baisse du 1^{er} semestre : les taux longs européens enregistrent une baisse sur l'ensemble de l'année.

Ceci correspond à une hausse du prix des obligations : les performances obligataires sont donc positives en 2016 : l'indice des emprunts d'États européens de maturité 7 à 10 ans progresse de 3,9%. Les marchés boursiers ont été affectés en début d'année par les inquiétudes sur la croissance chinoise et la chute des prix pétroliers.

Après la levée de ces incertitudes, et malgré un calendrier politique chargé, les marchés américains ont fortement rebondi à compter du printemps 2016 et ont progressé jusqu'à la fin de l'année. Le S&P 500 affiche une performance annuelle de 15,3% (dividendes réinvestis, en euros). Les marchés européens n'ont rebondi que bien plus tard. Leurs performances sont donc plus modestes : les actions françaises ont progressé de 8,9% sur l'année, soit nettement plus que les actions européennes (4,1%), tirées à la baisse par la faible performance de la bourse italienne.

2. Politique de gestion

Rappel de l'objectif du fonds et de son mode de gestion

Le FCPE est investi en totalité dans l'OPC maître « Carmignac Investissement A ».

La performance du FCPE ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT part A arrêtée au 30/12/2016 est de 1,86% pour une performance de 11,09% pour l'indice de référence (MSCI All Countries World Free Index USD, converti en Euro (Clôture avec dividendes réinvestis)).

La performance du FCPE ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT part B arrêtée au 30/12/2016 est de 2,17% pour une performance de 11,09% pour l'indice de référence (MSCI All Countries World Free Index USD, converti en Euro (Clôture avec dividendes réinvestis)).

La performance du fonds maître Carmignac Investissement A EUR s'établit à 2,13% sur la même période.

(*) La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

3. Perspectives

Perspectives 2017 : accélération de la croissance et des prix.

L'excédent d'offre de pétrole devrait disparaître cette année, surtout après l'accord de l'OPEP pour modérer la production jusqu'en mai, permettant une stabilisation des prix entre 55-60 dollars le baril.

L'inflation d'ensemble devrait de ce fait rejoindre, puis dépasser l'inflation sous-jacente (actuellement à 0,9% en zone euro et 2,1% aux Etats-Unis). En moyenne annuelle, elle gagnerait plus d'un point, pour atteindre 1,5% en zone euro et 2,5% aux Etats-Unis. L'accélération de la croissance mondiale fin 2016 lui donne un effet d'acquis favorable pour 2017 : elle devrait atteindre 3%, après 2,4% en 2016.

Les Etats-Unis devraient renouer avec une croissance annuelle d'environ 2,5% et la Chine ralentir à peine, vers 6,5%. La zone euro se maintiendrait sur un rythme proche de 1,5 à 2% : mais elle connaîtra une année électorale chargée, avec des élections générales aux Pays-Bas, en France, en Allemagne et peut-être en Italie, qui pourraient remettre en cause le consensus sur la politique économique de la zone.

Pour soutenir un retour de l'inflation vers 2%, la BCE devrait pratiquer des taux d'intérêt négatifs jusqu'à la mi-2018 au moins et achètera près de 800 Mds € d'obligations cette année. Aux Etats-Unis en revanche, la Fed a durci le ton en indiquant 3 hausses de taux (75pb) pour l'année. Les taux longs américains s'orientent donc à la hausse pour refléter ce changement de régime, entraînant en partie les taux longs européens. Une hausse modérée des taux longs ne devrait pas empêcher une poursuite de la reprise boursière européenne, soutenue par des taux de dividendes élevés de 3,6% et des perspectives de hausse des bénéfices de 10 à 15% sur l'année.

Avertissement:

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'AGICAM sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Il ne saurait toutefois constituer un quelconque engagement ou garantie d'AGICAM.

En aucun cas, la responsabilité d'AGICAM ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base des dits commentaires et analyses.

II Performances

| Part A | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 30/12/2016 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net | 25 481 084,28 € | 32 905 650,36 € | 18 122 497,81 € | 19 129 670,78 € | 20 003 715,06 € |
| Nombre de parts | 2 091 626,1163 | 2 380 623,1687 | 1 211 585,4231 | 1 268 202,1925 | 1 301 939,6624 |
| VL | 12,18 € | 13,82 € | 14,95 € | 15,08 € | 15,36 € |
| Performance cumulée du FCPE | 8,46% | 13,46% | 8,18% | 0,87% | 1,86% |
| Performance cumulée de l'indice de référence : MSCI All Countries World Free Index USD, converti en Euro (Clôture avec dividendes réinvestis) (*) | 11,69% | 17,49%* | 18,17% | 8,76% | 11,09% |

^{(*):} Indice de référence depuis le 01/01/2013.

| Part B | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 30/12/2016 |
|---|------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net | - | 2 693 436,92 € | 24 522 733,33 € | 23 936 510,44 € | 22 769 224,16 € |
| Nombre de parts | - | 194 535,1383 | 1 632 056,0073 | 1 575 154,9559 | 1 466 814,9364 |
| VL | - | 13,84 € | 15,02 € | 15,19 € | 15,52 € |
| Performance cumulée du FCPE | - | 10,37% | 8,53% | 1,13% | 2,17% |
| Performance cumulée de l'indice de référence : MSCI All Countries World Free Index USD, converti en Euro (Clôture avec dividendes réinvestis) (*) | - | 17,49%* | 18,17% | 8,76% | 11,09% |

^{(*) :} Indice de référence depuis le 01/01/2013.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

1. Affectation des sommes distribuables

Capitalisation dans le fonds.

2. Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|--------------|--|
| Titles | Acquisitions | Cessions | |
| CARMIGNAC INVESTISSEMENT AC EURO | 1 774 441,58 | 2 912 353,21 | |

3. Méthode de calcul du risque global : Méthode de l'engagement Néant.

4. Changements affectant le fonds

- Le 18 janvier 2016
- mise à jour du règlement et du DICI avec l'OPCVM maître (stratégies et instruments utilisés avec risques associés).
- > Le 08 février 2016 :
- mise à jour des performances et frais courants dans le DICI.
- mise à jour du règlement avec l'OPCVM maître (instruments dérivés).
- > Le 30 juin 2016 :
- mise en conformité du règlement avec la mise à jour réglementaire du prospectus du fonds maître (Directives OPCVM V et SOLVABILITE II).

III. La Déontologie

1. Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Conformément aux dispositions du Code de déontologie des OPC, nous vous informons que :

- nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe ;
- nous n'avons pas recouru aux OPC (OPCVM et/ou FIA) de la société de gestion.

2. Politique de meilleure exécution

Conformément à l'article 314-75 du RGAMF, la politique de meilleure exécution est disponible auprès de la société de gestion.

3. Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du RGAMF, le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible auprès de la société de gestion.

4. Exercice des droits de vote

Conformément à l'article 314-101 du RGAMF, le rapport relatif à l'exercice des droits de vote sur la période sous revue est disponible sur le site internet de la société de gestion.

5. Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte – Article 173

Conformément au décret d'application n°2015-1850 du 29 décembre 2015.

Les informations relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la politique d'investissement sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.agicam.fr et en annexe du présent rapport.

6. Politique de rémunération

Les informations concernant la politique de rémunération du personnel d'Agicam se trouvent sur le site d'Agicam (www.agicam.fr).

7. Informations sur les produits à effets de levier

Le FCPE n'est pas concerné.

8. Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Ces informations ont été communiquées par courriel au gestionnaire administratif et comptable :

CACEIS FA 1/3, place Valhubert -75013 Paris

Frais de gestion

Parts ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT A

| Frais de fonctionnement et de gestion | 0,96% |
|---|--------|
| Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement | 1,32% |
| Ce coût se détermine à partir : | |
| - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement | 2,00% |
| - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur | -0,68% |
| Autres frais supportés par l'OPC | - |
| Ces autres frais se décomposent en : | |
| - commission de surperformance | - |
| - commissions de mouvement | - |
| Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos | 2,28% |
| Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos | _ |

Parts ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT B

| Frais de fonctionnement et de gestion | 0,68% |
|---|--------|
| Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement | |
| Ce coût se détermine à partir : | |
| - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement | 2,00% |
| - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPC investisseur | -0,68% |
| Autres frais supportés par l'OPC | - |
| Ces autres frais se décomposent en : | |
| - commission de surperformance | - |
| - commissions de mouvement | - |
| Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos | 2,00% |
| Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos | _ |

Les pourcentages présentés dans ce tableau ont été arrondis au plus proche à la deuxième décimale.

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2016

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|---------------|---------------|
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 42 682 388,41 | 42 937 017,34 |
| OPC MAÎTRE | 42 682 388,41 | 42 937 017,34 |
| Instruments financiers à terme | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| CRÉANCES | 65 060,83 | 140 972,52 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 65 060,83 | 140 972,52 |
| COMPTES FINANCIERS | 84 337,63 | 19 992,07 |
| Liquidités | 84 337,63 | 19 992,07 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 42 831 786,87 | 43 097 981,93 |

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2016

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|---------------|---------------|
| CAPITAUX PROPRES | _ | - |
| Capital | 42 369 651,43 | 42 200 867,20 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | - | - |
| Report à nouveau (a) | - | - |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 457 462,39 | 987 275,56 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -54 174,60 | -121 961,54 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 42 772 939,22 | 43 066 181,22 |
| * Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | - | - |
| Instruments financiers à terme | - | - |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | - | - |
| Autres opérations | - | - |
| DETTES | 58 847,65 | 31 800,71 |
| Opérations de change à terme de devises | - | - |
| Autres | 58 847,65 | 31 800,71 |
| COMPTES FINANCIERS | - | - |
| Concours bancaires courants | - | - |
| Emprunts | - | - |
| TOTAL DU PASSIF | 42 831 786,87 | 43 097 981,93 |

⁽a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/12/2016

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| | | |

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/12/2016

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--|------------|-------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | - | - |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | - | - |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | - | - |
| Crédits d'impôt | - | - |
| Produits sur titres de créances | - | - |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | - | - |
| Produits sur instruments financiers à terme | - | - |
| Autres produits financiers | - | - |
| TOTAL (1) | - | - |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | - | - |
| Charges sur instruments financiers à terme | - | - |
| Charges sur dettes financières | 45,06 | 2 273,69 |
| Autres charges financières | - | - |
| TOTAL (2) | 45,06 | 2 273,69 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | -45,06 | -2 273,69 |
| Autres produits (3) | - | - |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 52 820,76 | 120 008,93 |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5) | - | - |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5) | -52 865,82 | -122 282,62 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (6) | -1 308,78 | 321,08 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7) | - | - |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7) | -54 174,60 | -121 961,54 |

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net selon les modalités prévues au règlement.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds sont fixés à :

0.96% TTC maximum de l'actif net pour les parts A.

0,675% TTC maximum de l'actif net pour les Parts B.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Sommes Distribuables | Parts A | Parts B |
|---|----------------|----------------|
| Affectation du résultat net | Capitalisation | Capitalisation |
| Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées | Capitalisation | Capitalisation |

Le résultat net ainsi que les plus-values réalisées sont intégralement capitalisés chaque année. Il en va de même des crédits d'impôt qui leur sont attachés et dont la restitution sera demandée à l'administration par le dépositaire. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs.

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/12/2016

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|---------------|---------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 43 066 181,22 | 42 645 231,14 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)* | 4 028 929,74 | 6 250 416,83 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)* | -5 152 588,62 | -6 021 452,06 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 463 333,47 | 995 183,22 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | - | - |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | - | - |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | - | - |
| Frais de transactions | - | |
| Différences de change | - | - |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 419 949,23 | -680 915,29 |
| Différence d'estimation exercice N | 8 309 748,00 | 7 889 798,77 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | -7 889 798,77 | -8 570 714,06 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | - | |
| Différence d'estimation exercice N | - | |
| Différence d'estimation exercice N-1 | - | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -52 865,82 | -122 282,62 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | |
| Autres éléments | - | |
| ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE | 42 772 939,22 | 43 066 181,22 |

^{*} La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille: 139019 ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|--------------|--------------|
| Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 4 028 929,74 | 6 754 175,76 |
| Versements de la réserve spéciale de participation | 410 198,84 | 957 020,51 |
| Intérêts de retard versés par l'entreprise | - | - |
| Versements au titre du plan d'épargne | 3 180 159,62 | 4 349 000,74 |
| - versements volontaires des salariés | 2 318 625,32 | 3 377 646,56 |
| - abondements de l'entreprise | 861 534,30 | 971 354,18 |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué | 438 571,28 | 1 448 154,51 |
| Distribution des dividendes | - | - |
| Droits d'entrée à la charge de l'entreprise | 6 097,87 | 8 678,86 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | 5 152 588,62 | 6 021 452,06 |
| Rachats volontaires des salariés | 3 623 789,53 | 3 533 576,11 |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué | 1 528 799,09 | 2 487 875,95 |

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

| | Montant | % |
|--------------------------------|---------|---|
| | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | - | - |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | - | - |
| | | |

Ventilation par nature de taux

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| | | | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | | | | | | | |

Ventilation par maturité résiduelle

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--------------------------|----------|---|--------------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | | | | | | | | | |

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

| | Devise 1 | % | Devise 2 | % | Devise 3 | % | Devise N | % |
|--------------------------|----------|---|----------|---|----------|---|----------|---|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC Maître | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Passif | | | | | | | | |
| Comptes financiers | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | - | - | - | - | - | - | - | _ |
| Autres opérations | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | | | | | | | | |

Ventilation par nature des postes créances et dettes

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2016 |
|--------------------------|----------------------------------|-------------|
| Créances | Rétrocession de frais de gestion | 65 060,83 |
| Total des créances | | 65 060,83 |
| Dettes | Frais de gestion | - 58 847,65 |
| Total des dettes | | - 58 847,65 |
| Total dettes et créances | | 6 213,18 |

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

| En | montant |
|-----|---------------|
| | |
| 912 | 2 814 949,88 |
| 213 | -2 310 747,10 |
| 624 | |
| | |
| 854 | 1 213 979,86 |
| 049 | -2 841 841,52 |
| 364 | |
| • | 1,9364 |

Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|--|------------|
| A | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 3 861,19 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 3 861,19 |
| Montant des commissions de rachat perçues | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 3 861,19 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 3 861,19 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | _ |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | - |
| Montant des commissions de souscription acquises | _ |
| Montant des commissions de rachat acquises | - |
| В | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 4 710,18 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 4 710,18 |
| Montant des commissions de rachat perçues | - |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 4 710,18 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 4 710,18 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | _ |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | - |
| Montant des commissions de souscription acquises | _ |
| Montant des commissions de rachat acquises | _ |

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

| | 30/12/2016 |
|---------------------------------------|------------|
| A | |
| Commissions de garantie | - |
| Frais de gestion fixes | 179 856,89 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,96 |
| Frais de gestion variables | - |
| Rétrocessions des frais de gestion | 126 689,37 |
| В | |
| Commissions de garantie | - |
| Frais de gestion fixes | 153 332,75 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,68 |
| Frais de gestion variables | - |
| Rétrocessions des frais de gestion | 153 679,51 |

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

| | 30/12/2016 |
|---|------------|
| - Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital | |
| - Autres engagements reçus - Autres engagements donnés | |

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2016 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | _ |
| Titres empruntés | - |
| | |

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/12/2016 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | - |

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code Isin Libellés | | 30/12/2016 |
|--------------------------------|--------------------|--|------------|
| | | | |
| Actions | | | - |
| Obligations | | | - |
| TCN | | | - |
| OPC | | | - |
| Instruments financiers à terme | | | - |
| Total des titres du groupe | | | - |
| | | | |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---------------------------|------------|-------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | - | - |
| Résultat | -54 174,60 | -121 961,54 |
| Total | -54 174,60 | -121 961,54 |
| | | |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--------------------------------|------------|------------|
| A | | |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | -54 407,88 | -86 739,59 |
| Total | -54 407,88 | -86 739,59 |
| | | |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|--------------------------------|------------|------------|
| | | |
| В | | |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Report à nouveau de l'exercice | - | - |
| Capitalisation | 233,28 | -35 221,95 |
| Total | 233,28 | -35 221,95 |
| | | |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|------------|----------------------|
| | |
| | |
| - | - |
| 457 462,39 | 987 275,56 |
| - | - |
| 457 462,39 | 987 275,56 |
| | |
| | - 457 462,39 - |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|------------|------------|
| • | | |
| A Affectation | | |
| Distribution | _ | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 214 119,29 | 439 277,14 |
| Total | 214 119,29 | 439 277,14 |
| | | |

| | 30/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|------------|------------|
| | | |
| В | | |
| Affectation | | |
| Distribution | - | - |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | - | - |
| Capitalisation | 243 343,10 | 547 998,42 |
| Total | 243 343,10 | 547 998,42 |
| | | |

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

| | 31/12/2012 | 31/12/2013 | 31/12/2014 | 31/12/2015 | 30/12/2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT A | | | | | |
| Actif net en EUR | 25 481 084,28 | 32 905 650,36 | 18 122 497,81 | 19 129 670,78 | 20 003 715,06 |
| Nombre de titres | 2 091 626,1163 | 2 380 623,1687 | 1 211 585,4231 | 1 268 202,1925 | 1 301 939,6624 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 12,18 | 13,82 | 14,95 | 15,08 | 15,36 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | - | 0,21 | 0,57 | 0,34 | 0,16 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | -0,04 | -0,03 | -0,04 | -0,06 | -0,04 |
| ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT B | | | | | |
| Actif net en EUR | - | 2 693 436,92 | 24 522 733,33 | 23 936 510,44 | 22 769 224,16 |
| Nombre de titres | - | 194 535,1383 | 1 632 056,0073 | 1 575 154,9559 | 1 466 814,9364 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | - | 13,84 | 15,02 | 15,19 | 15,52 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | - | 0,20 | 0,57 | 0,34 | 0,16 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | - | - | - | -0,02 | - |

Inventaire des instruments financiers au 30/12/2016

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE | | | | |
| CARMIGNAC INVESTISSEMENT AC EURO TOTAL FRANCE | EUR | 37 062,91 | 42 682 388,41 42 682 388,41 | 99,79 99,79 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 42 682 388,41 | 99,79 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 42 682 388,41 | 99,79 |
| Créances | | | 65 060,83 | 0,15 |
| Dettes | | | -58 847,65 | -0,14 |
| Comptes financiers | | | 84 337,63 | 0,20 |
| Total portefeuille titres | | | 42 682 388,41 | 99,79 |
| Créances | | | 65 060,83 | 0,15 |
| Dettes | | | -58 847,65 | -0,14 |
| Comptes financiers | | | 84 337,63 | 0,20 |
| Actif net | | | 42 772 939,22 | 100,00 |

Rapport du Commissaire aux comptes



KPMG Audit Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex France Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68 Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00 Site internet : www.kpmg.fr

Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

14, rue Auber - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Epargne Salariale ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinats indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyma d'expertise comptable et de commissairet aux comptes à directoire et conseil de suverillance. Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnia Régionale des Commissaires aux Comptes de Verseilles. Siège social : KPMG S.A. Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92068 Paris La Défense Cedex Ceptial : 5 497 100 €. Code APE 6930Z 775 726 417 R.C.S. Nanterra TVA Union Européenne FR 77 775 726 417

Rapport du Commissaire aux comptes



Fonds d'Epargne Salariale

ALM ES CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 11 avril 2017

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 11 avril 2017

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Pascal Lagand